

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DU 2 Décembre 1993**

-----

L'ordre du jour était le suivant :

1. Développement de VALUVAL
  2. Remplacement de deux représentants démissionnaires au Conseil d'Administration de VALUVAL
  3. Habilitations et réhabilitation des DEA
  4. Préparation du Contrat d'Etablissement 1994-1998.
- 

### **I - DEVELOPPEMENT DE VALUVAL**

Le Directeur présente la réorganisation de Valuval (cf. Document joint en annexe).

Le projet de Valuval :

- développement relationnel ou de partenariat avec les industriels, jusqu'au nord de Paris - (et plus tard en Champagne - Ardennes - Wallonie) - La priorité étant donnée au Hainaut-Cambrésis.
- développement de la relation demande/offre.

Actions :

- Recherche en amont avec universitaires au niveau national ou international
- Recherche finalisée avec universitaires et la cellule administrative
- Transfert de Technologies par la cellule opérationnelle.

### **II - REMPLACEMENT DE DEUX CONSEILLERS au Conseil d'Administration de VALUVAL**

Démission de MM. MOUTON -enseignant ISIV- et BRUNEEL -Directeur du Laboratoire OAE-

Propositions de M. RAVALARD :

- 1- M. DELEBARRE Christophe (Département OAE) en remplacement de M. BRUNEEL.

2- Démissionnaire de son poste de Président de VALUVAL incompatible avec ses fonctions de futur Directeur de l'ENSI, M. RAVALARD fait remarquer que l'UVHC a atteint son objectif (équilibre et gestion). M. RAVALARD propose la candidature de M. ALDEBERT (actuel vice-président), industriel. Aucun universitaire n'avait posé sa candidature.

M. MALVACHE pose le problème du % de représentants de l'Université - vu les statuts.

M. ALDEBERT agirait comme mandataire du Conseil Scientifique de l'UVHC. Ceci permettrait le contrôle de la politique de Valuval.

M. TOURNIER évoque la possibilité de relations plus faciles et efficaces avec un représentant extérieur. M. RAVALARD insiste sur l'implication forte imposée par une telle fonction et la nécessaire professionnalisation.

Vote sur le principe : Représentant industriel ou représentant de l'UVHC : (22 votants)

Contre :	1
Abstention :	4
Pour :	17

M. ALDEBERT se présente.

Vote sur les candidatures de M. DELEBARRE et M. ALDEBERT. (24 votants - arrivée de MM. FLORENT ET BRUNEEL).

M. DELEBARRE	23 voix
M. ALDEBERT	22 voix

**Les candidatures de MM. DELEBARRE ET ALDEBERT sont approuvées.**

### III - REHABILITATION ET HABILITATIONS DES DEA

1- **Renouvellement du DEA Automatique Industrielle Humaine**, créé en 1981, présenté par M. MALVACHE, Directeur du LAIH, qui remarque au passage la diminution du nombre d'allocations recherche. Il souhaite leur augmentation. M. TOURNIER précise que la Conférence des Présidents d'Universités avait constaté le maintien du nombre d'allocations recherche au niveau national.

Résultat du Vote pour le renouvellement : (25 votants - arrivée de M. DIERS-)

**Accepté à l'unanimité.**

#### 2- Nouvelles habilitations

a- **DEA de Droit de l'Economie**, présenté par M. DEFOSSEZ, Directeur de l'ISJEG.

DEA original puisque portant à la fois sur les domaines du Droit Public, Privé et International, et entrant dans la lignée de l'ISJEG : Droit-Economie-Gestion (suite logique des autres diplômes).

b- **DEA Civilisations et Littératures Européennes - gestion des identités** - Présenté par M. VAILLANT, Directeur-Adjoint de l'ILLA (première demande faite en 1992).

DEA transdisciplinaire (Anglais, Allemand, Histoire, Lettres Modernes) - avec, par rapport à la demande de l'an dernier, suppression des Sciences de l'Education.

**c - DEA Sciences, Arts et Techniques de Communication,**  
présenté par M. MARTINACHE, Directeur du Laboratoire des Sciences et de la  
Communication.

DEA, très demandé, qui comporterait deux options - audiovisuelle et création  
artistique -, et concernerait l'ILLA et l'ISTV.

3 laboratoires sont prêts à l'accueillir

+ 5 Professeurs et 1 Maître de Conférence de l'UVHC

+ Professeurs de Paris et Lille (accord de principe).

Vote sur le choix des DEA : (26 votants : - arrivée de M. MILLOT -  
M. RAVALARD donne pouvoir à M. MILLOT)

Résultat 1er tour :	Droit	4	
	Lettres	6	
	<b>Communication</b>	<b>13</b>	<b>demande acceptée</b>
	blanc	1	
	nuls	2	

Résultat 2nd tour	Droit	10
	<b>Lettres</b>	<b>14</b>
	blanc	1

#### IV - CONTRAT DE PLAN QUADRIENNAL

- **M. TOURNIER** propose le vote d'une motion sur l'affectation des personnels  
de recherche, le redéploiement des postes affectés au CITI, en particulier les postes  
AITOSS.

**Motion ci-jointe adoptée à l'unanimité.**

Une analyse est faite du tableau du "Monde" sur le bilan des contrats  
d'universités en France.

M. TOURNIER commente ensuite le document préparatoire au projet  
d'établissement, les chiffres étant arrêtés au 17/11/93.

- p.5 : la moyenne des inscrits est maintenue avec l'augmentation des seconds cycles.
- Question : Pourrait-on faire apparaître le nombre de thèses de 3ème cycle et son évolution.
- p.6 : demande au Ministère du remboursement intégral à l'Université du montant des inscriptions non payées par les boursiers.
- p.7 : le pourcentage des étrangers à l'UVHC est normal par rapport aux autres universités.
- p.9 : Le contrat est respecté en créations > 100 (130,5)
- p.10 : Refus du Ministère de s'engager sur le nombre de créations de postes AITOSS
- p.11 : Sur 59 vacataires AITOSS, 10 ont pu être embauchés sur déblocage de crédits contractuels (qualification moyenne)  
La nouvelle répartition sera faite en priorité pour les nouveaux départements IUT - il ne restera que très peu de postes.
- p.14 : Le point est fait sur les m2
- p.15 : Bilan Université 2000 prolongé jusque 95

3ème programmation 95/96 : 156 MF sont prévus (dont 120 MF crédits objectif 1).

Un restaurant universitaire serait prévu pour 95/96 aux tertiales.

- **M. PETIT** présente, très vite vu le temps passé sur les autres sujets, le bilan pédagogique.

Toutes les formations demandées et habilitées ont été mises en place sauf les Sciences de l'Education et le DESS de Technologies Educatives.

1991 : création d'un IUP Génie Electrique Informatique Industrielle  
du Deug Technologie Industrielle  
du Deug Histoire

Filières traditionnelles : confortées  
Filières professionnelles : élargies.

Flux en augmentation (bac généraux en particulier)  
Droit : gros pourcentage de bacs professionnels ou technologiques --> incidence sur le % de réussite en 1ère année.

Quelles sont les raisons de l'échec en Droit ? : Orientation ?, Réorientation?,  
Infrastructure ?  
Résultats nationaux : identiques

La séance est levée à 12h15.

**Etaient présents :**

**Personnalités extérieures :** MM. CHEVALIER, PASQUALINI

**Collège A :** MM. BRICOUT, BRUNEEL, CASTELAIN, DIERS, FLORENT, GAUDIER, MILLOT, OUDIN, RAVALARD, VAILLANT

**Collège B :** M. DUPIN

**Collège C :** MM. LABRAGA, LEFEBVRE J.E., PETIT, ROGER, ROUZE

**Collège E :** MM. DANJOU, KRAUSS

**Collège F :** M. BURY Michel

**Invités permanents:** Mlle STEINER, MM. MALVACHE, MENNECIER, VANCEULEBROECK

**Invités :** MM. DESMET, MOUTON, DEFOSSEZ, MARTINACHE.

**Excusés :** Mme C. MORIAMEZ et M. THIERRY

**Ont donné pouvoir :** M. GEORGE-FRANCOIS à M. CHEVALIER, M. BLANQUET à M. PASQUALINI, M. DELBECQ à M. PASQUALINI, M. LE RAY à M. BRICOUT, M. GIUSTO à M. VAILLANT, M. CASTELAIN à M. OUDIN, M. RAVALARD à M. MILLOT, M. BRICOUT à M. GAUDIER

**MOTION VOTEE LE JEUDI 2 DECEMBRE 1993 A L'UNANIMITE DES  
MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DE  
L'UNIVERSITE DE VALENCIENNES ET DU HAINAUT-CAMBRESIS**

**Le Conseil Scientifique de l'Université de Valenciennes demande au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, une mesure urgente de "rattrapage" en personnel informatique pour la gestion des moyens de l'établissement.**

**En effet, l'Université de Valenciennes n'a pu obtenir pendant plusieurs années les créations de postes informatiques nécessaires à l'évolution de ses besoins, conséquence de la politique de centralisation des moyens sur le centre régional CITI.**

**Notre établissement dispose depuis longtemps d'une très grande autonomie pour ses ressources informatiques, adaptée à ses propres besoins et souhaite poursuivre cette politique, tout en maintenant le service régional réseau (cellule de coordination réseau de la plaque régionale RENATER), conformément au rapport établi sur l'évolution du schéma informatique des établissements d'Enseignement Supérieur de la région.**

**Le Conseil Scientifique demande au Ministère d'établir rapidement un plan de redéploiement, dans les établissements partenaires, des postes affectés au CITI puisque les besoins se situent dans les établissements et en particulier à l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis où la dotation globale AITOSS est particulièrement faible.**